

Conseil Municipal 06 novembre 2017



Débat d'orientation budgétaire 2018

Délibération n° 4-(3168)



Contexte financier du budget 2018



Le contexte national

Les objectifs affichés par le Gouvernement restent la réduction du déficit public et la croissance du PIB

« Le redressement durable des comptes publics par la baisse de la dépense publique. La trajectoire des finances publiques repose sur une baisse de plus de trois points du poids de la dépense publique dans la richesse nationale à l'horizon 2022, qui doit permettre tout à la fois une diminution d'un point du taux de prélèvements obligatoires, un retour durable du déficit public en deçà du seuil de 3 % du PIB et une maîtrise de la dette à compter de 2019 »

Hypothèses macroéconomiques retenues:

- Hausse du PIB : 1,7 %
- Inflation : 1,1%
- Dette publique : 96,8% du PIB

Principales mesures du projet de loi de finances et de programmation des finances publiques

Projet de loi de programmation des finances publiques

2018-2022

- Baisse des dépenses de collectivités territoriales de **13 Mds d'euros d'ici 2022** par rapport à ce qu'aurait été leur évolution tendancielle => **limitation de la hausse des dépenses à 1,2%**, inflation comprise à périmètre constant (*soit, entre 0,1 et 0,2% hors inflation*)
- Réduction de la dette publique nationale par la **baisse de l'endettement des collectivités** avec la mise en place d'un **ratio d'endettement par strate**

Principales mesures du projet de loi de finances et de programmation des finances publiques

Incertitudes

- Contractualisation avec les préfetures sur la trajectoire financière de la collectivité
- Réforme de la taxe d'habitation : neutre en 2018 mais incertitude pour les années futures
- Réforme de la dépénalisation du stationnement : montant estimé des recettes du forfait de post-stationnement et du reversement à la Métropole

Parallèlement, le **désengagement** de l'Etat continue : **réduction des ressources** allouées aux collectivités (baisse des emplois aidés par exemple), **report de missions nouvelles** sans financement (gestion des PACS) , **décisions impliquant de nouvelles dépenses** (sécurisation des événements).

Des orientations politiques...





Ville émancipatrice

ACCOMPAGNER petits et grands,
pour une ville pleine de Projets !

Des projets...

- Poursuite des interventions d'agents spécialisés auprès des écoliers : Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), des musiciens du Conservatoire, professionnels de la santé scolaire, des bibliothécaires et médiateurs du Musée et du Museum
- Poursuite de projets périscolaires : jeu de Go, Jeux Olympiques, jardinage...
- Poursuite de l'accueil des très petites sections en maternelle et d'informations collectives vers les familles en partenariat avec l'Éducation nationale
- Mise en œuvre du projet « Expire » dans les écoles, avec l'Université : apprendre les mathématiques autrement, par la pensée informatique
- Développement des « activités montagne » avec les MJC et des collèges et des journées montagne lors de la fête de la montagne
- Elargissement de l'expérimentation « stage de 3^e » à d'autres collèges et poursuite du travail sur l'accueil des adolescents
- Des lieux de création pour les artistes : ateliers pour les artistes visuels et appel à partenaire musical à la Clé de sol
- Conservatoire : première année de mise en place des bourses d'études et des passerelles, en partenariat avec des structures culturelles, socioculturelles et de proximité du territoire
- « Envies de cultures » : la Ville soutient des projets artistiques et culturels portés par les habitants avec les artistes du territoire
- Art dans l'espace public : des parcours « art dans la ville », des murs d'expression libre, un soutien renouvelé aux projets artistiques dans la cité...
- Un nouveau site internet grenoble-patrimoine.fr dans le cadre du label « Ville d'art et d'histoire »

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Des investissements...

- Pendant les vacances de février 2018, l'école Simone-Lagrange accueillera l'ensemble des élèves de l'école Jean-Macé et à la rentrée 2018, les élèves de l'école Claude-Bernard
- Début des travaux de réhabilitation de l'école Saint-Bruno, de l'extension de l'école Buffon
- 1,4 M€ de travaux d'entretien et de maintenance sont programmés afin d'entretenir le patrimoine scolaire existant
- Renouvellement du matériel informatique sur base de solutions libres, début de l'équipement progressif des classes d'élémentaire avec des vidéoprojecteurs
- Ouverture d'un nouveau lieu dédié à la jeunesse, au 24 bis rue Ampère début 2018, axé autour de l'engagement des jeunes
- Réouverture de la bibliothèque Alliance à la fin du 1^{er} trimestre 2018
- Travaux de reconstruction du théâtre Prémol pour une réouverture prévue au 1^{er} trimestre 2019
- Construction du centre sportif de l'Arlequin pour une ouverture début 2019.
- Réfection du sol et du chauffage de la Halle Clémenceau
- Poursuite du plan crèches



Ville solidaire et citoyenne

**Cap sur l'EGALITE,
la SOLIDARITE, la CITOYENNETE !**

Des projets...

- Élaboration d'un « plan canicule » suite au travail mené en 2017 sur les « ilots de chaleur urbains »
- Mise en place de la caravane des droits pour aller au-devant de ceux qui ne viennent pas aux guichets
- Expérimentation d'une équipe juridique mobile pour aller vers les personnes sur leurs lieux de vie et permettre la mise en œuvre effective du DALO/DAHO
- Lancement d'une cellule interinstitutionnelle de suivi des jeunes majeurs en situation d'urgence
- Lancement de nouvelles actions autour des enjeux de santé précarité : étude réduction des risques, travail partenarial pour ouvrir des lits d'accueil médicalisés, actions jeunes et alcool.

ET BIEN SÛR, 2018 C'EST AUSSI...

La poursuite des « Diagnostics Urbain à Vélo » et des « Balades citoyennes thématiques », la poursuite du travail de dématérialisation des services, le budget participatif, les programmes de lutte contre les discriminations, le soutien constant aux associations, l'appui au développement de la monnaie locale, le « Grand Repas » de solidarité, la célébration des 50 ans des Jeux Olympiques, l'année « Divercities » qui regroupe des musiciens amateurs de 10 villes jumelles de Grenoble tous les 2 ans, l'accueil du forum international sur les indicateurs de richesse, l'accueil de la conférence nationale de la qualité de l'air intérieur, la 4^e édition de la Fête des Tuiles, le Printemps du livre, la quinzaine contre le racisme, la marche des fiertés, le Street Art Fest...



Des investissements...

- Déménagement du centre de santé Très-Cloître, opéré par l'AGECSA et lancement des travaux du nouveau bâtiment de l'AGECSA aux Géants ;
- Rénovation des locaux de la Maison des Initiatives dans lesquels sera installé un Espace de Vie Sociale (EVS) ;
- Lancement de la rénovation lourde de la Résidence Autonomie Saint-Laurent ;
- Réouverture, après rénovation, de la crèche Mille-Pattes et de la crèche des Loupiots ;
- Rénovation des « chalets » du site d'hébergement Le Rondeau.



Ville durable

**Engager la TRANSITION
tous ENSEMBLE !**

Des projets...

- Amplification des travaux d'espaces publics pour l'amélioration de l'accessibilité, l'abaissement des vitesses, la sécurité routière, les mobilités douces (Chronovélo...), la végétalisation, la convivialité, la réduction des îlots de chaleur dans l'espace public...
- Poursuite des travaux de piétonisation du centre-ville avec notamment le chantier de la place Grenette au printemps 2018;
- Accompagnement des grands projets urbains avec entre autres la mise en œuvre du projet Esplanade (conception paysagère de la Grande Esplanade avec une priorité donnée aux espaces verts, poursuite des études réglementaires et techniques...);
- Lancement de l'appel à mécénat pour la réhabilitation de la tour Perret;
- Mise en œuvre du « forfait post-stationnement » imposé par la dépénalisation des amendes de police pour non-paiement du stationnement;
- Campagnes de sensibilisation à la propreté urbaine (déchets, mégots, animaux...);
- Sélection des candidats à la reprise des sites patrimoniaux d'exception dans le cadre de l'appel à projet Gren' de Projets qui vise à concilier innovation et valorisation patrimoniale, en imaginant de nouveaux usages et en faisant émerger des modes de gestion autonomes pour 6 bâtiments aujourd'hui insuffisamment utilisés (la Grande Orangerie, l'ancien Musée Bibliothèque, la Villa Clément, l'ancien Couvent des Minimes, le pavillon sud de la caserne de Bonne, la piscine Iris)

Des investissements...

- Poursuite des travaux d'aménagement et de rénovation urbaine, avec par exemple, la 1^{ère} poutre du bâtiment Hautbois et la livraison du Salammbô à Flaubert, la suite des travaux de l'îlot Peugeot à l'Esplanade, la livraison du Pavillon de la mobilité à la Presqu'île, la suite des projets de renouvellement urbain Villeneuve et Mistral (démolition de la barre Anatole-France à Mistral, aménagement des espaces publics de la Villeneuve suite à la démolition des silos, construction du centre sportif Arlequin...);
- Rénovation de l'éclairage public avec, pour 2018, la Villeneuve (parc Jean-Verlhac, Baladins, Arlequin, Géants soit 1 200 points lumineux à LED), le cours Berriat, la place Grenette et rue de la République, la place de la Gare et la rue Nicolas-Chorier ;
- Mise en place du nouveau mobilier d'information dans toute la ville à la fin de l'année 2018 ;
- Poursuite d'installation de mobilier urbain et d'aménagements de secteur ;
- Création de vergers collectifs

SIMPLIFIER la vie des Grenoblois et AMELIORER les conditions de travail des agents

Le site **Balzac-Jacquard** deviendra un centre technique qui regroupera notamment le magasin et l'ensemble des ateliers de la Direction de l'Immobilier municipal.



Le centre horticole qui fournit une partie de la production florale de la Ville, abrite aussi les agents des Espaces verts.



La Halle de la rue du Repos deviendra un véritable centre logistique qui accueillera l'ensemble du stockage de la Ville ainsi que les équipes de secteurs de la Propreté urbaine et des Espaces verts.

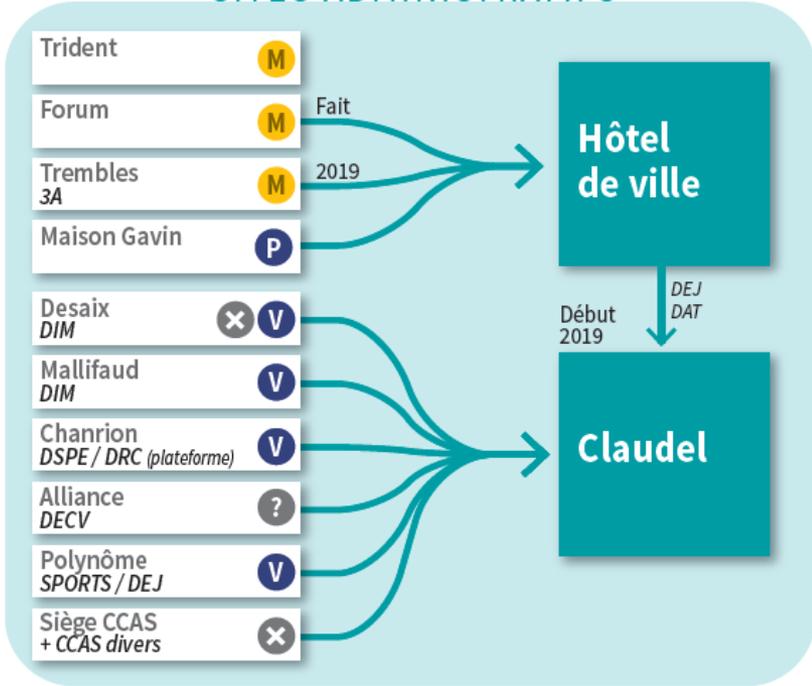


Après la libération des locaux de **Claudel** par le Crédit Agricole courant 2018, succèdera une phase de travaux avant l'arrivée des agents des services de la Ville et du CCAS en 2019.

A terme, la Ville et le CCAS de Grenoble seront regroupés sur 2 sites administratifs et 3 sites techniques.

Locaux des agents de la Ville et du CCAS de Grenoble

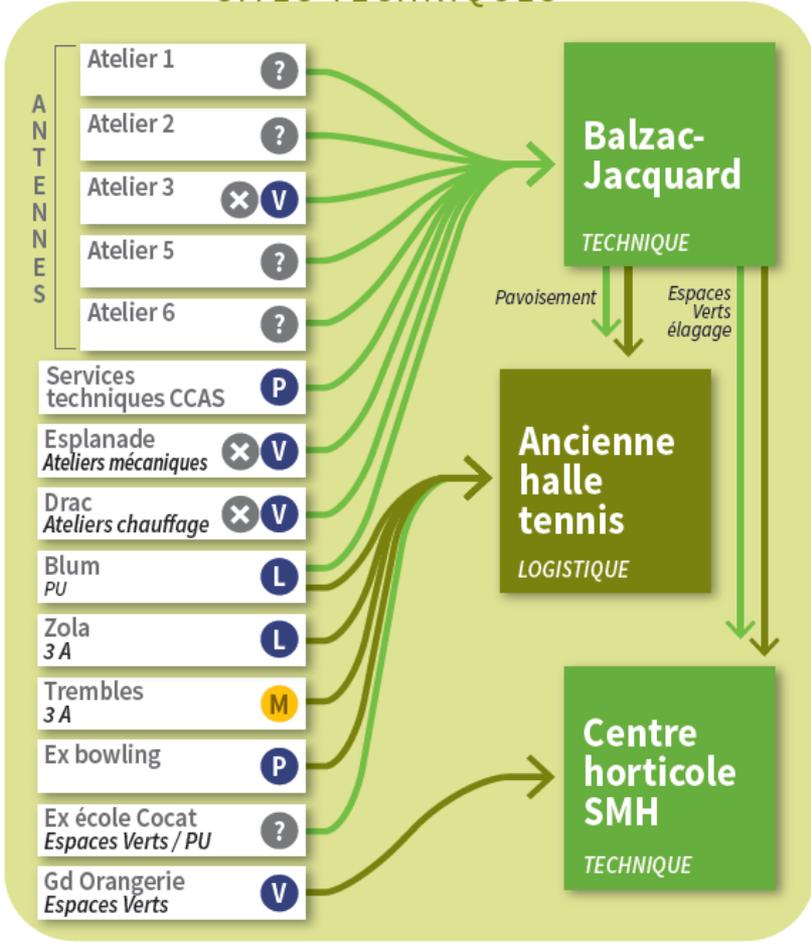
SITES ADMINISTRATIFS



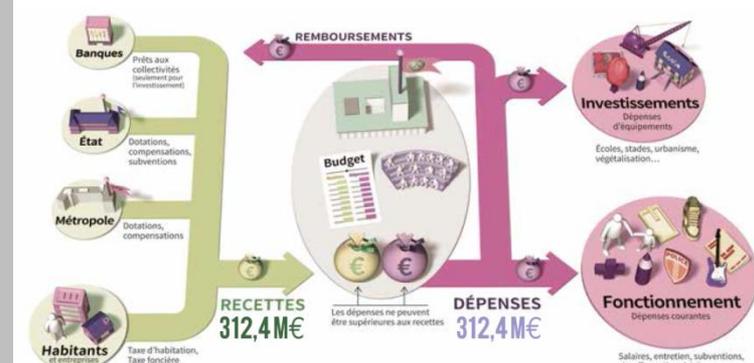
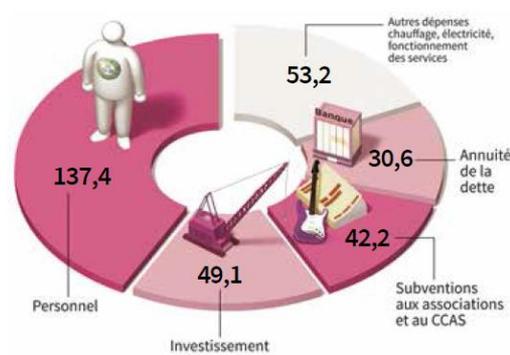
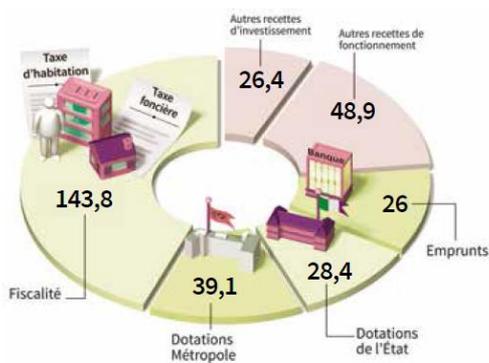
- M** Transféré Métropole
 - V** Vente / valorisation
 - ?** En cours d'étude
 - L** Location (fin de bail)
 - P** Projet Ville / CCAS en cours
 - X** Démolition
- Agents → Stockage

PU : Propreté Urbaine. DEJ : Direction Éducation Jeunesse. DIM : Direction Immobilier Municipal.
 DRC : Direction Relation Citoyenne. DECV : Direction Environnement Cadre de Vie.
 DSPE : Direction Santé Publique et Environnementale. 3 A : Achats, Assistance, Approvisionnement.
 DAT : Direction Action Territoriale.

SITES TECHNIQUES



..aux orientations budgétaires



Quelques rappels : la baisse des dotations

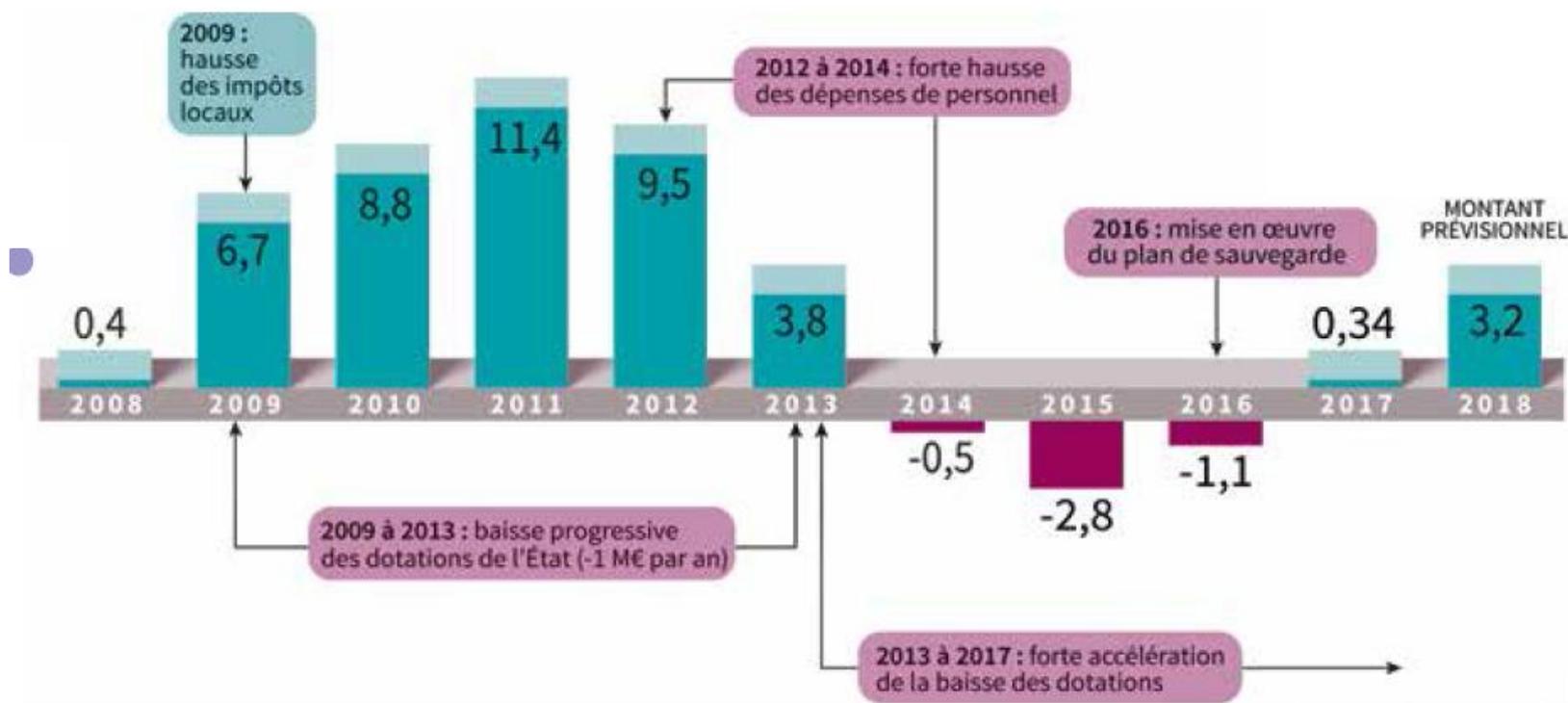
- En 2014, l'état a décidé un plan d'économies qui s'est traduit par une baisse sans précédent des dotations aux collectivités territoriales
- Pour Grenoble, cette baisse s'élève à **17 millions d'euros entre 2013 et 2017**



Baisse des dotations de l'Etat à Grenoble en millions d'euros

Quelques rappels: les actions mises en œuvre permettent d'améliorer la situation financière de la ville

Evolution de l'épargne nette



- **2018:** poursuite du plan de sauvegarde et de refondation des services publics
-> 3,3 M€ d'économies ou de recettes nouvelles en 2018.
- **2019-2023:** nécessité de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement par la transformation de l'action publique pour préserver la capacité d'investissement

Stratégie financière de la Ville de Grenoble

- **Objectif n°1:** respecter les ratios légaux afin de permettre une action politique (*Mise en œuvre du plan de sauvegarde*)
- **Objectif n°2:** Equilibrer la capacité d'intervention (*fonctionnement*) et la capacité d'investissement pour transformer durablement Grenoble
- **Objectif n°3:** ne pas avoir recours au levier fiscal
- **Objectif n°4:** ne pas dégrader la capacité de désendettement au-delà de la « zone orange » (*soit 14 ans maximum aujourd'hui*)

Evolution des périmètres

- Un budget qui ne tiendra pas compte à ce stade du transfert au 1^{er} janvier 2018 de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » à la Métropole car la CLECT n'a pas encore rendu ses conclusions
 - Un budget qui intègre le transfert des équipes techniques du CCAS à la Ville dans le cadre de l'entretien des bâtiments du CCAS par la Ville (seule la masse salariale est intégrée à ce stade)
- ⇒ Transfert neutre car compensé par la réduction de la subvention du CCAS du même montant

Les grands équilibres 2018 à 2023

	BP 2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de gestion	259,02 M€	261,67 M€	265,25 M€	266,87 M€	269,01 M€	271,19 M€	273,40 M€
Dépenses de gestion	231,76 M€	232,64 M€	233,74 M€	234,85 M€	235,97 M€	237,09 M€	238,21M€
Epargne de gestion	27,26 M€	29,03 M€	31,51M€	32,02 M€	33,05 M€	34,10 M€	35,19 M€
Annuité de la dette	26,91 M€	25,41 M€	28,69 M€	29,95 M€	31,03 M€	31,50M€	29,89 M€
Epargne nette	0,34M€	3,6 M€	2,82 M€	2,07 M€	2,01 M€	2,60 M€	5,30 M€

NB : les chiffres de 2018 sont une estimation, le budget primitif n'étant pas totalement finalisé à ce stade.

De 2017 à 2018:

- + Augmentation mécanique des recettes (pas de hausse d'impôts)
- + Maîtrise des dépenses de fonctionnement (sobriété, plan de sauvegarde & transformation des services publics locaux)
- + Baisse de l'annuité de la dette
- = épargne nette en amélioration
- = autofinancement en amélioration
- = maintient de la capacité d'investissement en limitant le recours à l'emprunt

Orientations budgétaires pour 2018

Evolution des recettes de fonctionnement

Fiscalité directe locale

Taux inchangés depuis 2009

Hypothèses 2018: 0,5 % de création physique de base, 1% de revalorisation nationale -> hausse des produits fiscaux évaluée à +1,5% (+2M€ par rapport au voté 2017)

Dotations de l'Etat

Pas de baisse de la DGF mais baisse de la DCRTP et de la DUSCTP

Hypothèses 2018: Perte de recettes estimée à 140 k€

Recettes diverses

Recettes de gestion, produits financiers

Hypothèses 2018 : Dépénalisation du stationnement payant : estimation de recettes à 6,4 M€ (reversées à la Métropole) -Dividendes 1,5 M€ (contre 1 M€ en 2017)

Orientations budgétaires pour 2018

Evolution des dépenses de fonctionnement

Masse salariale

Des agents au service des citoyens

Hypothèses 2018: stabilité soit 137,4 M€
Impact du GVT et autre +1,3 M€, Impact Plan de sauvegarde – 1,3 M€

Subventions

Vie associative plurielle pour tous, action sociale forte

Hypothèses 2018 : une baisse de la subvention au CCAS de 2,5% hors impact transfert, *Transfert des équipes techniques du CCAS à la Ville - 0,6 M€*

Dépenses courantes

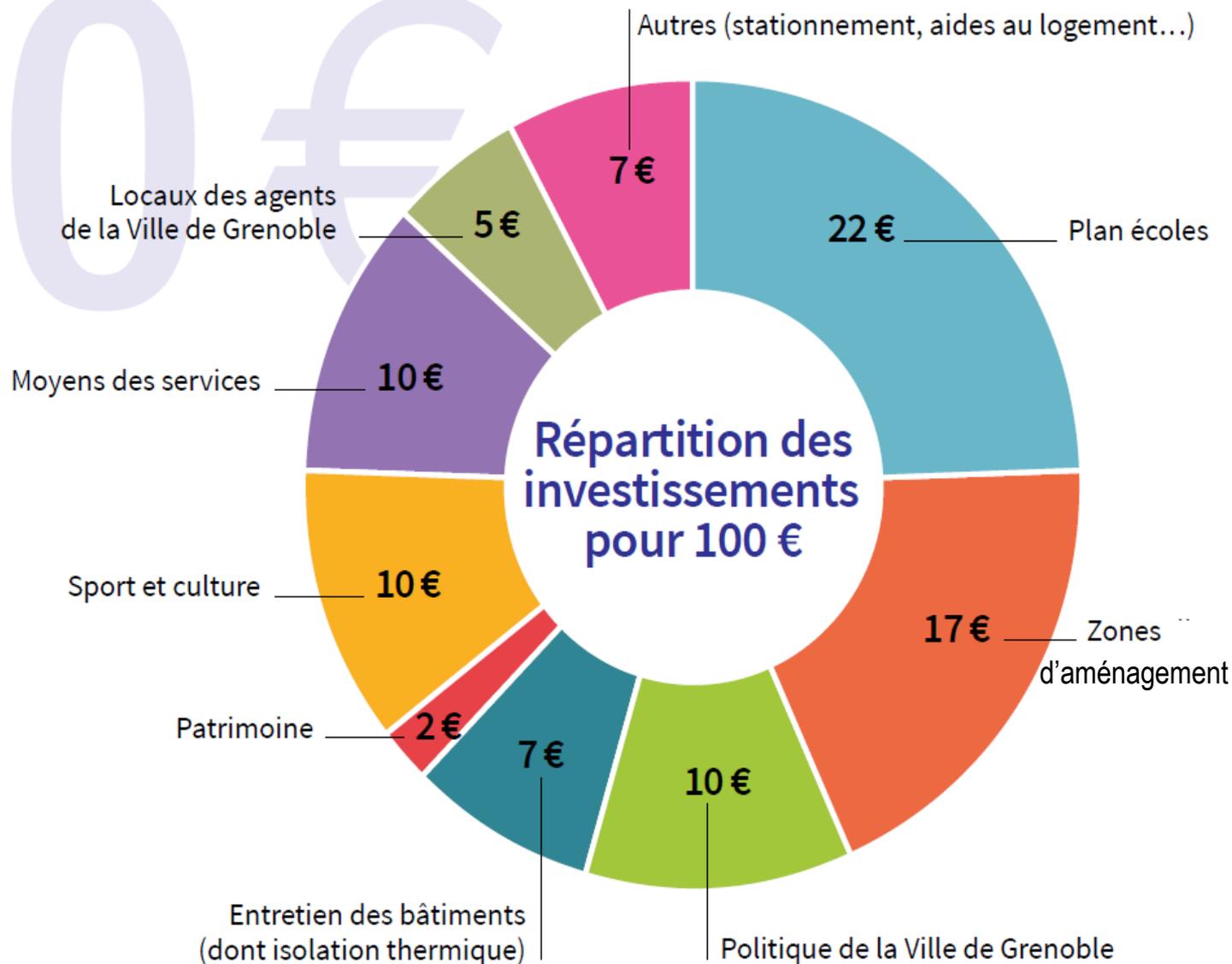
Des équipements chauffés, entretenus, gardés...

Hypothèses 2018 : Légère baisse des charges à caractère général et reversement à la Métropole des recettes issues de la dépenalisation du stationnement déduction faite des coûts de mise en œuvre de la réforme

Orientations budgétaires pour 2018-2023

Les écoles demeurent la priorité

1000€



Orientations budgétaires pour 2018

Éléments liés à la dette

Cible 2018



En Millions d'euros	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Estimation	Cible
						Au 31/12/2017	Au 31/12/2018
Budget principal	267,0	267,4	267,0	274,5	273,6	283,5	288
Budgets annexes	108,9	106,2	111,4	42,0	47,1	45,9	45
Total budget	375,9	373,6	380,4	316,5	320,7	329,4	333

Evolution cible :

- Budget principal + 4,56 M€ (+1,6%)
- Budgets annexes -0,7 M€ (-1,5%)
- Tous budgets +3,86 M€ (+1,2%)

Stratégie liée à la dette

- Ne pas dégrader la capacité de désendettement au-delà de la « zone orange »

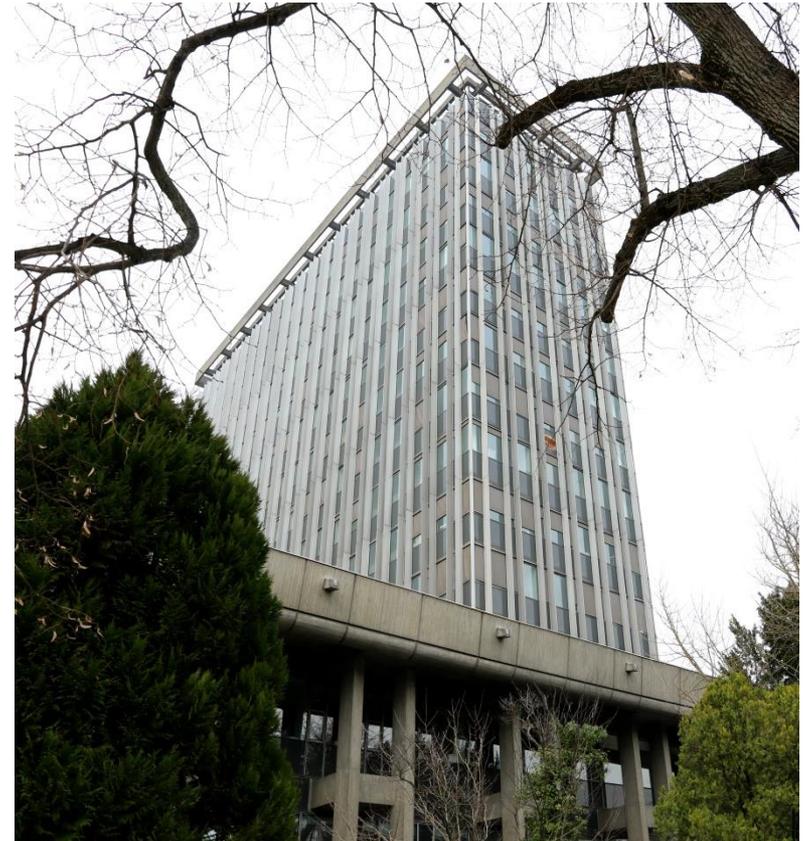


- La poursuite du travail de réaménagement de la dette en 2017, génère une baisse de l'annuité prévue en 2018 par rapport au BP2017 de 1,5M€
- La capacité de désendettement en 2018 est de 13 ans.

Budgets annexes

Il s'agit des budgets :

- Cuisine Centrale
- Self Clémenceau
- Mistral Eaux-Claires
- Teisseire Jeux-Olympiques
- Régie Lumière
- Locaux culturels
- Activités économiques



En 2018, du fait du transfert de la MC2, les BA locaux culturels et activités économiques devraient fusionner dans un seul BA intitulé « locaux Ville » et le BA Teisseire-JO sera clôturé